



Maison de la Gibauderie

**PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 5 JUIN 2021**

ASSOCIATION DE GESTION ET D'ANIMATION DE LA MAISON DE LA GIBAUDERIE

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par Bruno Faye (président) qui l'anime avec Emeline Watson (administratrice) et Aurélien Lautard (directeur)

Début de l'Assemblée Générale Ordinaire : 10h

Ordre du jour :

- 1-Bilan 2020 : rapport moral, rapport d'activité, rapport financier**
- 2-Perspectives 2021 : rapport d'orientation, budget prévisionnel**
- 3-Vie associative : adoption des montants des adhésions 2021-2022 et élection des candidats au Conseil d'Administration**

Il a été établi d'après les feuilles de présence émargées par les membres actifs que :

- 31 membres actifs étaient présents,
- 19 membres étaient représentés par un pouvoir,
- 5 associations partenaires étaient représentées par 7 membres,
- Le total des membres actifs présents et représentés est donc de 57.
- Le nombre d'adhérents de l'association est de 594.
- Le quorum est d'un sixième : il n'est donc pas atteint.

Comme le prévoient les statuts, une Assemblée Générale est à nouveau convoquée à trente minutes d'intervalle et peut délibérer quel que soit le nombre des membres présents et représentés.

Associations partenaires présentes ou représentées :

Chœur des Champs, Compagnie Bus 25, Gibaularge, Gym volontaire, Vestibule de la Parole.

Prestataires présents : Valérie Chauvet, danse africaine ; Jean-Michel Rageau, yoga.

Ville de Poitiers :**Présents :**

Antoine Sureaud, adjoint à l'Education Populaire et aux Maisons de Quartier.
Zoé Lorioux-Chevalier, conseillère municipale déléguée à la Coopération extérieure et au Partenariat, Isabelle Chedaneau, conseillère municipale, Bouziane Fourka, conseiller municipal.

Excusés :

Léonore Moncond'huy, Maire de Poitiers, Isabelle Bert, Sandra Bidet-Emeriaux, Alexandra Duval, Elsa Hee, Christian Michot.

Assemblée Nationale :

Sacha Houlié, député, excusé, représenté par :
Stéphanie Charreau-Grandcoing, collaboratrice parlementaire.

Candidats aux élections départementales :

Présents : Marion Boige, Cyrille Guignard, Marine Laclautre, Hélène Landrault, Sylvain Robin, Bouziane Fourka, Isabelle Chedaneau.

Fédération des Centres Sociaux :

Béatrice Fuster-Kleiss, présidente de la Fédération des Centres Sociaux 86, excusée,
Nathalie Maréchal, assistante fédérale, excusée.

Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne :

Lucie Bregeon, chargée de conseil et développement, excusée.

Maisons de quartier :**Excusés :**

Centre d'Animation des Couronneries : Jean-Pierre Dossou, président, Christian Frossard, directeur

Toit du Monde : Dominique Royoux, président, Chantal Luque, directrice

ACSEP : Anne Boucenna, directrice, excusée,

CCAS : Gaëlle Perigaud-Morlat, excusée,

Centre Henri Laborit : Julie Debord, excusée,

Centre LGBTI POITOU : Christian Michot, excusé,

La Maison de la Réhabilitation Psychosociale : Magali Durand, excusée

Jeanine Rondeau, adhérente et bénévole, excusée.

Début reporté par défaut de quorum de l'Assemblée Générale Ordinaire : 10h 15 (en raison du contexte sanitaire, l'AG a été reportée de 15 minutes au lieu de 30 afin d'éviter une promiscuité prolongée des adhérents).

1-BILAN 2020 :

1.Rapport moral :

Le président présente le rapport moral 2020 tel que consultable sur le site internet de la Maison de la Gibauderie : « Rapport d'Assemblée Générale 2021, Rapport moral 2020 ».

2. Rapport d'activité :

Consultable sur le site internet dans le document « Rapport d'Assemblée générale 2021, Rapport d'activité 2020 ».

En assemblée générale, un gros plan est effectué, à partir de témoignages, sur 4 points :

- Le lancement du projet « Bien Vieillir » :

Présenté par Sandra Doray-Dufaud, référente Familles et Pouvoir d'Agir, qui l'anime.
« Présentation des actions menées pendant la période Covid, durant le 2ème trimestre 2020, genèse du projet » :

Dans un premier temps et pendant la fermeture de la maison de la Gibauderie, des appels ont été passés par des bénévoles et des salariés. Avec le prolongement du confinement, il a été décidé, par le CA, la mise en place de maraudes. Ces déambulations ont permis également de garder le lien avec les bénévoles du quartier. Après le déconfinement, 2 réunions se sont tenues dans le jardin ; l'une avec les personnes visitées, l'autre avec les bénévoles.

Pendant l'été, des personnes souhaitant rester en contact avec la maison de quartier ont été appelées par des bénévoles.

Lancement du Projet « Bien Vieillir » à la Gibauderie

La 1ère réunion s'est déroulée le vendredi 9 Octobre 2020.

Le souhait de la Maison de quartier est que les personnes âgées puissent être consultées et mobilisées afin d'identifier des problématiques communes et d'y apporter des réponses. 3 questions autour du vieillissement ont été posées aux participants. Chacun des groupes s'est exprimé librement. Ces échanges et réflexions vont permettre de construire une culture commune autour du vieillissement.

Afin de poursuivre le projet, des entretiens individuels ont été menés auprès de personnes du quartier et un temps fort a été mis en place lors de la semaine de Noël avec un réveillon solidaire, prévu le 23 décembre.

Ce projet a bénéficié de plusieurs parutions dans la presse locale :

3 articles sont parus dans la presse sur le thème du « Bien vieillir à la Gibauderie » :

1 article suite à la réunion « Bien vieillir » d'octobre,

1 article sur les actions au centre commercial pendant la semaine de Noël,

1 article sur « Bien vieillir » et « Pouvoir d'agir » dans Poitiers Mag

Diffusion d'un témoignage vidéo : Sylviane, bénévole au Gibau'coup de pouce, a assisté à la première réunion « Bien Vieillir », elle témoigne. Elle a apprécié de pouvoir rester en contact avec la Maison de la Gibauderie pendant cette période d'épidémie.

- Le Gibau'coup de pouce :

Clément Mangeant, animateur Familles et lien social, précise l'action de la Maison de la Gibauderie au cours de cette année 2020 :

« Durant l'année 2020, l'équipe du Gibau'coup de Pouce a accueilli 30 enfants du CP au CE2, 3 soirs par semaine. Une séance de Gibau'coup de Pouce se déroule en 3 temps :

- Accueil des enfants + Goûter,
- Soutien à la scolarité,
- Temps d'animation encadré par les animateurs.

Certains enfants participent à des activités extérieures comme la bibliothèque, la sophrologie et le sport.

Durant le confinement nous sommes restés en lien avec les familles et les enfants en les appelant une fois par semaine. Les objectifs de ces appels étaient :

- Maintenir un lien avec les enfants et les parents,
- Savoir comment se déroulait l'école à la maison,
- Aider les enfants et les parents à vivre cette période.

Une fois, le déconfinement annoncé, nous avons décidé d'accueillir les enfants qui ne pouvaient pas être accueillis à l'école mais qui avaient besoin d'aide. Ce temps se déroula les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 18h00. Nous avons accueilli une vingtaine d'enfants durant cette période en élargissant aux CM1-CM2.

Suite à cette expérience le Conseil d'administration a décidé d'élargir le Gibau'coup de pouce aux CM1-CM2 pour l'année 2020-2021, en ouvrant un 4^{ème} soir par semaine et d'accueillir 40 enfants au total.

A la rentrée 2020, l'équipe décide une organisation qui sera « chamboulée » du fait d'un deuxième confinement. Les principaux changements sont :

- La mise en place de barquette individuelle pour chaque enfant,
- Pas de brassage possible entre les différentes salles de la Maison de la Gibauderie,
- Un nombre d'enfant limité par salle,
- La réorganisation totale de notre fonctionnement,
- Aucune activité extérieure possible sauf la sophrologie,
- L'accueil des parents qui se déroule à l'entrée de la Maison de la Gibauderie,
- Des temps de devoirs et d'animations à réaliser en grand groupe (entre 6 et 12 enfants par salle),
- La présence de moins de bénévoles ».

Pour conclure, Clément tient à remercier l'équipe du Gibau'coup de Pouce qui a su s'adapter à cette nouvelle organisation. L'équipe composée de salariés et de bénévoles a su rebondir rapidement dans le but d'accueillir les enfants tous les soirs.

Clément passe la parole à Liliane, bénévole depuis le lancement du Gibau'Coup de Pouce, afin qu'elle nous explique son rôle.

Liliane témoigne de sa participation au Gibau'coup de pouce depuis 4 ans, 2 fois par semaine. Le lien animateurs-bénévoles est précieux afin que les enfants se sentent accueillis. Pour elle, son rôle est d'être à l'écoute des enfants, de les rassurer afin qu'ils se sentent en confiance. Il est aussi d'aller vers les parents, de valoriser auprès d'eux le travail de leur enfant et ses progrès.

La parole est donnée aux parents, enregistrée sur une vidéo. Elle montre une maman et un papa qui se disent dépassés par le travail des devoirs et ont trouvé du réconfort par la participation de leur enfant au Gibau'coup de pouce, avec la distribution de documents papier pendant le confinement et des visites à domicile. Ils apprécient le travail fait sur les devoirs mais aussi les jeux, les clubs et la sophrologie qui a permis de canaliser leur petite fille.

- Le Réseau « Jeunes » :

Ce point est présenté par Mélanie Viales, responsable adjointe jeunesse. Le Réseau Jeunes national, porté par la Fédération des Centres Sociaux de France, a eu lieu à Poitiers en octobre 2020. Retour sur cet événement, organisé par les jeunes des centres sociaux de toute la France, accompagnés de leurs animateurs.

Mélanie nous présente Sara, 14 ans, qui participe au secteur jeunes de la Maison de la Gibauderie depuis 4 ans. Dans un enregistrement vidéo, Sara nous parle de son expérience de participante au Réseau Jeunes.

« Le Réseau Jeunes est un rassemblement de jeunes pour débattre et échanger, pendant plusieurs jours avec des débats, des animations, des soirées pour apprendre à se connaître et mettre en place des actions de solidarité. Il permet de porter la parole des jeunes.

En 2020, à Poitiers, sur 4 jours, il a rassemblé des jeunes de toute la France sur le thème : « Les religions », avec une intervention de Sarah El Haïri, secrétaire d'état en charge de la jeunesse et de l'engagement. Le but est de faire remonter la vision des jeunes sur les religions en France.

Pour Sara, sa participation lui a permis d'aller vers les autres, d'être moins timide, de parler devant un groupe, de débattre sur un sujet, de s'engager sur des actions de solidarité et de faire de belles rencontres ».

- L'évaluation de la complémentarité bénévoles-salariés :

Consultable sur le site internet Page « Evaluation de l'impact social » dans le document : « Le rapport final d'évaluation de la complémentarité bénévole/ salarié à la Maison de la Gibauderie ».

Sophie Jousseume, Vice-présidente du conseil d'administration, Référente Evaluation, prend la parole.

« L'attendu posé était de démontrer que, par la complémentarité bénévoles-salariés, la Maison de la Gibauderie contribue à la citoyenneté des habitants et à l'enrichissement de l'offre d'activité.

Il s'agit de vérifier si l'objectif est atteint grâce à des données qui permettent de le prouver (indicateurs). Bien sûr, étudier la complémentarité permettra de l'améliorer. L'évaluation de la complémentarité bénévoles salariés permettra aussi de mieux juger de la qualité de la gestion associative de la Maison de quartier, ce qui est demandé par nos financeurs, la Ville et la CAF.

Pour évaluer la complémentarité, on a distingué 2 secteurs de bénévolat :

- *la gouvernance par les administrateurs (création du projet de la Maison et pilotage),
- *la mise en œuvre du projet de la maison par l'ensemble des salariés et des bénévoles.

26 indicateurs (outils de preuve) au total ont été utilisés.

Cela donne une arborescence. Les résultats sont exposés dans des tableaux, avec des graphiques.

La maison a bénéficié en 2020 de l'implication de 78 bénévoles, qui ont donné au total 3083 heures à la Maison de la Gibauderie.

Le comptage du nombre d'heures est réel, fonction des présents et de la durée réelle de la réunion. L'existence de ces données résulte notamment des nombreux comptes rendus rédigés par les secrétaires de l'association. Sophie remercie les secrétaires bénévoles de l'Association Catherine et Marielle. Sophie remercie également Sylvain qui a collecté les chiffres.

Certains de ces 26 indicateurs sont plus « parlants » que d'autres :

- * Indicateur 3 : fréquence des réunions faites par les administrateurs :

Cet indicateur montre la grande diversité des groupes de travail et des moments où les administrateurs pilotent la Maison : 14 groupes ou espaces, 70 réunions en 2020.

507 heures (= 1/3 d'Equivalent Temps Plein (ETP))

- * Indicateur 13 : Cet indicateur fait apparaître que la compétence des salariés à travailler avec des bénévoles est un critère de recrutement, de profil recherché. Il montre aussi que cette compétence est développée à la MG.

* Indicateur 18 : Le temps de préparation de travail commun entre salariés et bénévoles est systématique.

L'effet produit est massif : 80% des bénévoles sondés sont satisfaits car leur rôle était clair, ils se sont sentis utiles.

* Indicateurs 22 à 25 sur la mise en œuvre du projet de l'association :

Total du bénévolat hors gouvernance : 2575 heures.

20% des activités sont animées uniquement par un bénévole (avec un cadrage).

55% des activités de la Maison sont coanimées par bénévoles et salariés

Donc oui il y a un bénévolat important, et oui il y a une complémentarité travaillée entre bénévoles et salariés.

Ce travail d'évaluation sur 2020 est une première et la méthode est perfectible. En outre, 2020 n'est pas une année représentative, puisque les bénévoles ont été souvent exclus par les règles sanitaires liées à l'épidémie de Covid 19.

L'évaluation de l'évaluation fait apparaître des pistes d'amélioration, pour affiner l'étude et aussi pour limiter la marge d'erreur.

Sur la complémentarité dans la gouvernance :

1/ Affiner les indicateurs sur l'implication des administrateurs (affiner ordres du jour des CA, débats, propositions et contre-propositions...)

2/ Faire apparaître le travail d'accompagnement des administrateurs par le directeur (de quelles données avons-nous besoin ?) et en mesurer les effets.

Sur la complémentarité dans la mise en œuvre du projet :

Recueillir plus de questionnaires de bénévoles en 2021 (1/4 ont rempli le questionnaire en 2020) et peut-être diversifier la façon de recueillir cette parole.

L'objectif final est d'améliorer la complémentarité bénévoles salariés
Un autre objectif est de parvenir à créer une « Charte du bénévole », simple et parlante pour tous ».

3. Rapport financier 2020 :

Consultable sur le site internet de la Maison de la Gibauderie : « Rapport d'Assemblée Générale 2021, Rapport financier 2020 ».

Présenté par Zakia Blouet, trésorière, Aurélien Lautard, directeur, avec l'intervention de Monsieur Laurent Rivault, commissaire aux comptes, par un enregistrement vidéo.

Intervention de Zakia BLOUET :

Bonsoir chers adhérents et partenaires,

Je suis Zakia BLOUET, trésorière de l'Association depuis septembre 2020 et membre du Conseil d'administration depuis mars 2018.

Avant d'entendre notre commissaire au compte revenir précisément sur le bilan financier de l'année 2021, je vais vous expliquer les choix budgétaires les plus importants que nous avons fait durant cette année si particulière.

Lorsque la crise sanitaire a commencé, nous avons fait le choix de rester présents en maintenant le personnel de l'Association en activité. Cela s'est traduit par un recours faible à l'activité partielle. A travers les visites, les visio, etc... les salariés et les bénévoles sont restés disponibles auprès des habitants.

Lorsque l'activité partielle était nécessaire, nous avons fait le choix de maintenir les salaires à 100%. De même, les animateurs mobilisés durant la première vague pour accueillir les enfants des professions prioritaires ont également perçu une prime.

L'année 2020 a également été marquée par l'obtention de nouvelles subventions pour partie liés à la crise :

- *Une aide de la Sécurité Sociale pour l'achat de matériel de protection des salariés*
- *Une aide de la CAF et de l'Etat pour financer notre présence hors les murs durant l'été*
- *Mais aussi des aides à l'investissement émanant de :*
 - *La Ville et la Fondation de France pour l'achat d'un vélo cargo*
 - *La Ville pour la rénovation de l'éclairage et de la sonorisation de la salle conviviale*
 - *Le Département pour l'éclairage du hall d'exposition*

Surtout, la ville et la CAF ont maintenu leurs subventions annuelles nous permettant de fonctionner sereinement, voire même de développer de nouveaux projets comme le Bien vieillir et l'élargissement du Gibau'coup de pouce. Nous tenons à les remercier chaleureusement.

Enfin, beaucoup d'entre vous étaient inscrits aux ateliers par et pour d'anglais, de yoga etc... Nous avons fait le choix d'offrir aux adhérents trois solutions pour les séances non faites : le remboursement, l'avoir, ou le don aux Restos du Cœur. Plus de 1000 € ont ainsi été reversés à la distribution de Grand Maison près de chez nous derrière le centre Leclerc.

Notre commissaire au compte étant absent ce matin, il nous a fait le plaisir de nous envoyer une vidéo que nous vous présentons maintenant pour la certification des comptes.

Résumé de l'intervention de Laurent RIVAULT

Baisse des produits liés à la baisse des ventes et des prestations de service. Baisse des charges d'exploitations liée à la diminution des achats et charges externes en raison de la baisse d'activité.

Charges de personnel stables (- 9 000 euros), peu de recours à l'activité partielle (4 000 euros).

Total du bilan : 964 033 euros

Total des produits : 581 879 euros

Résultat : +18 791 euros pour l'exercice 2020.

Fonds de roulement : 209 000 euros, soit environ 4 mois de fonctionnement, ce qui est conforme aux préconisations pour notre secteur associatif.

A noter que la Covid a eu peu d'impact sur le budget 2020 en raison du maintien des prestations par nos financeurs, Ville et CAF. Par ailleurs, un changement de référentiel comptable est intervenu depuis le 1^{er} janvier 2020.

Monsieur Laurent Rivault, commissaire aux comptes, certifie les comptes réguliers et sincères et émet une opinion positive sur la gestion financière de la Maison de la Gibauderie.

Aurélien propose un vote sur le choix de l'affectation de l'excédent budgétaire 2020 :

- soit aux fonds propres de l'Association (ce que conseille le commissaire aux comptes, permettant de garder une marge de manœuvre),
- soit à un projet précis.

La parole est donnée à la salle.

Un adhérent fait 2 observations : l'une rassurante sur le résultat financier positif, qui conforte la décision prise par l'Association d'agrandissement de la Maison de Quartier et de sa capacité à rembourser l'emprunt, l'autre inquiétante sur la diminution de la participation bénévole liée à la Covid. Il espère retrouver l'engagement bénévole qui est l'esprit de cette maison de quartier. Bruno remercie cette intervention qui lui permet de préciser que, pour lui, le désengagement bénévole en 2020 a créé une frustration chez les bénévoles en mal de lien social. On perçoit l'importance de ce qu'on a perdu et que peut-être, cela peut aboutir au désir de renforcer ce lien au-delà de ce que nous avons connu.

Une adhérente souhaite la création d'un nouvel atelier, l'apprentissage de la langue des signes, en raison de la difficulté des personnes sourdes et muettes avec le port du masque. Emeline Watson précise qu'il existe déjà un atelier de langue des signes française (LSF) à la Maison de la Gibauderie, le mardi soir, avec un intervenant. Elle y participe avec d'autres adultes et une adolescente. Cet atelier a repris cette semaine. Il faudrait voir s'il pourrait être élargi aux enfants. Aurélien précise qu'à l'Accueil de loisirs, une animatrice est capable de signer.

Bruno rappelle le principe de la création d'un atelier à la Maison de la Gibauderie : c'est à l'initiative des habitants, si un nombre suffisant de personnes est intéressé, qu'un atelier peut se mettre en place. Un panneau, comme les années précédentes, va être affiché dans l'entrée pour que les habitants y expriment leurs souhaits. Il rappelle que la Ville donne dorénavant une subvention globale de fonctionnement (salaires et autres) et non plus une subvention par activité.

Antoine Sureau, adjoint à l'Education Populaire et aux Maisons de Quartier rappelle la fongibilité des subventions accordées par la mairie dans le cadre du fonctionnement de la Maison de Quartier mais précise que celle-ci peut faire une demande de subvention exceptionnelle, par exemple pour le « Bien vieillir », qui correspond à un des objectifs de la ville.

Une adhérente, participant à l'atelier « anglais niveau intermédiaire », exprime son ressentiment causé par l'arrêt de l'atelier « anglais débutant ». Il lui est rappelé qu'un atelier ne peut être mis en place que s'il y a un nombre suffisant d'inscrits, de façon à permettre un équilibre financier de l'activité. La Maison de la Gibauderie ne peut maintenir une activité déficitaire ou réunissant trop peu d'adhérents. Par ailleurs, le président ne souhaite pas que l'Association sollicite davantage de subventions sur cet aspect dans le contexte rappelé par le commissaire au compte de maintien des subventions forts sur 2020.

VOTE :

Le rapport moral 2020, le rapport d'activités 2020, le rapport financier 2020, l'affectation de l'excédent budgétaire 2020 aux fonds propres de l'Association sont soumis à un vote groupé à mains levées, un vote séparé n'ayant pas été demandé par les adhérents : ils sont adoptés à l'unanimité des votants.

2- PERSPECTIVES 2021 :

1-Rapport d'orientation 2021 :

Consultable sur le site internet dans le document « Assemblée générale 2021, Perspectives 2021, rapport d'orientation ».

Présenté par Bruno Faye, président.

2-Budget prévisionnel 2021 :

Consultable sur le site internet dans le document « Assemblée générale 2021 », le rapport financier 2021 qui y est présenté lors de l'Assemblée Générale est modifié sur les conseils du commissaire aux comptes.

Contrairement à ce qui est indiqué dans le rapport d'Assemblée Générale, le budget est voté à l'équilibre soit à 670 441 € car des subventions supplémentaires sont d'ores et déjà acquises, liées au plan de relance gouvernemental (emploi des jeunes, des apprentis notamment).

3-VIE ASSOCIATIVE :

1-Adoption des montants des adhésions 2021-2022 :

Reconduction proposée des tarifs 2020 :

- 8 € par adhérent,
- 15 € pour une famille,
- 40 € pour les associations partenaires.
- 1 € pour les adhérents d'une autre maison de quartier.

Une proposition d'une adhésion « jeune » individuelle pour les 10-17 ans à 3 euros est faite, en rappelant que le jeune n'a le droit de vote à l'Assemblée Générale de la Maison de la Gibauderie qu'à partir de 16 ans. C'est également à cet âge qu'il peut y être administrateur. De 10 à 15 ans, cette adhésion n'est donc valable que pour l'accès aux activités.

Actuellement, le jeune de plus de 18 ans entre dans une adhésion « familles » (si d'autres membres de sa famille participent à la Maison de la Gibauderie) ou une adhésion individuelle à 8 € s'il est seul de sa famille. Les moins de 18 ans ont quant à eux l'obligation de prendre une adhésion famille à 15 €.

Un lien avec la famille du jeune reste requis pour qu'il puisse adhérer (autorisation parentale).

VOTE : Le rapport d'orientation 2021, le budget prévisionnel 2021, le montant des adhésions 2021-2022, y compris l'adhésion « jeune » sont soumis à un vote groupé à mains levées, un vote séparé n'ayant pas été demandé par les adhérents :

Le rapport d'orientation 2021, le budget prévisionnel 2021, le montant des adhésions 2021-2022 sont adoptés à l'unanimité.

2 -Élection des candidats au Conseil d'Administration :

Trois administratrices sont sortantes, au terme de leur mandat de 3 ans : Zakia Blouet, Sophie Jousseume, Emeline Watson et se représentent.

Il n'y a pas d'autre candidat au poste d'administrateur.

VOTE : à bulletin secret,

Zakia Blouet : 52 voix sur 57 votants,

Sophie Jousseume : 52 voix sur 57 votants,

Emeline Watson : 53 voix sur 57 votants,

Votes blancs : 3 sur 57 votants.

Zakia Blouet, Sophie Jousseume, Emeline Watson sont réélues.

La composition du nouveau Conseil d'Administration est donc la suivante :

Moudar Alsouliman, Zakia Blouet, Bruno Faye, Catherine Guérin, Diane Hambinintsoa, Sophie Jousseume, Marielle Pain-Favre, Soumia Rabi, Patrick Rallet, Emeline Watson.

Antoine Sureauud, conseiller municipal, adjoint à l'Education Populaire et aux Maisons de Quartier remercie, au nom de l'ensemble du conseil municipal, la Maison de la Gibauderie pour le travail effectué. Elle montre que le lien social continue d'exister malgré le contexte difficile.

Il précise (et excuse sa collègue Laurence Daury-Reig, conseillère municipale, déléguée aux aînés et à la petite enfance) que la Maison de la Gibauderie (comme la Blaiserie) porte un projet « Bien vieillir » soutenu par la ville, car les personnes âgées sont les premières touchées par la pandémie Covid et que la Ville a augmenté sa subvention de fonctionnement en soutien à ce projet.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 11h55 suivi d'un pot de l'amitié.